

## CANDIDATURE LEADER 2023-2027 DE DINAN AGGLOMÉRATION

### « L'agglomération rurale de Dinan, vers une transformation choisie »

Le territoire de Dinan Agglomération, 98 000 habitants, s'étend sur 64 communes, dont 52 avec moins de 2000 habitants. Il bénéficie d'une situation géographique privilégiée, aux portes du littoral, à la jonction des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine, et à proximité de grands pôles d'emplois (Rennes, Saint-Malo et Saint-Brieuc). Il se structure autour de la ville centre de Dinan, qui concentre 14 696 habitants. Le territoire éligible à ce programme LEADER couvre toutes les communes de Dinan agglomération à l'exception de Dinan, Quévert et Lanvallay.



#### Un territoire dynamique économiquement mais vieillissant

- ⇒ Une augmentation continue de la population
- ⇒ 33,2% de la population a plus de 60 ans
- ⇒ Un faible taux de chômage (6% en 2022)
- ⇒ Un tissu économique composé principalement de TPE
- ⇒ Une agriculture encore très structurante sur le territoire
- ⇒ Une visibilité sur le plan touristique grâce à des sites attractifs (Cap Fréhel, Rance, Dinan)
- ⇒ Une offre de service satisfaisante et bien répartie sur le territoire : offre culturelle, de loisirs, sportive...

#### Un engagement de Dinan Agglomération dans la transition écologique pas assez rapide au regard de l'accélération du dérèglement climatique

- ⇒ Un territoire particulièrement émetteur de gaz à effet de serre
- ⇒ Une faible production d'énergies renouvelables
- ⇒ Une dépendance à l'automobile, celle-ci représentant 80% des déplacements
- ⇒ Des options de mobilité douce qui se développent mais qui restent insuffisantes
- ⇒ Un problème d'acceptabilité sociale de changements des comportements (mobilité, consommation d'énergie...)

#### Une attractivité croissante du territoire pouvant remettre en cause la qualité de vie et la cohésion sociale

- ⇒ Des ressources naturelles fragiles qui se dégradent (eau, pollution des sols...)
- ⇒ Une augmentation croissante des déchets et une valorisation en deçà des objectifs fixés
- ⇒ Une attractivité touristique concentrée sur certains sites, menaçant la préservation des sites naturels
- ⇒ Un marché du logement sous haute tension rendant difficile son accès pour les habitants, les jeunes, les saisonniers.

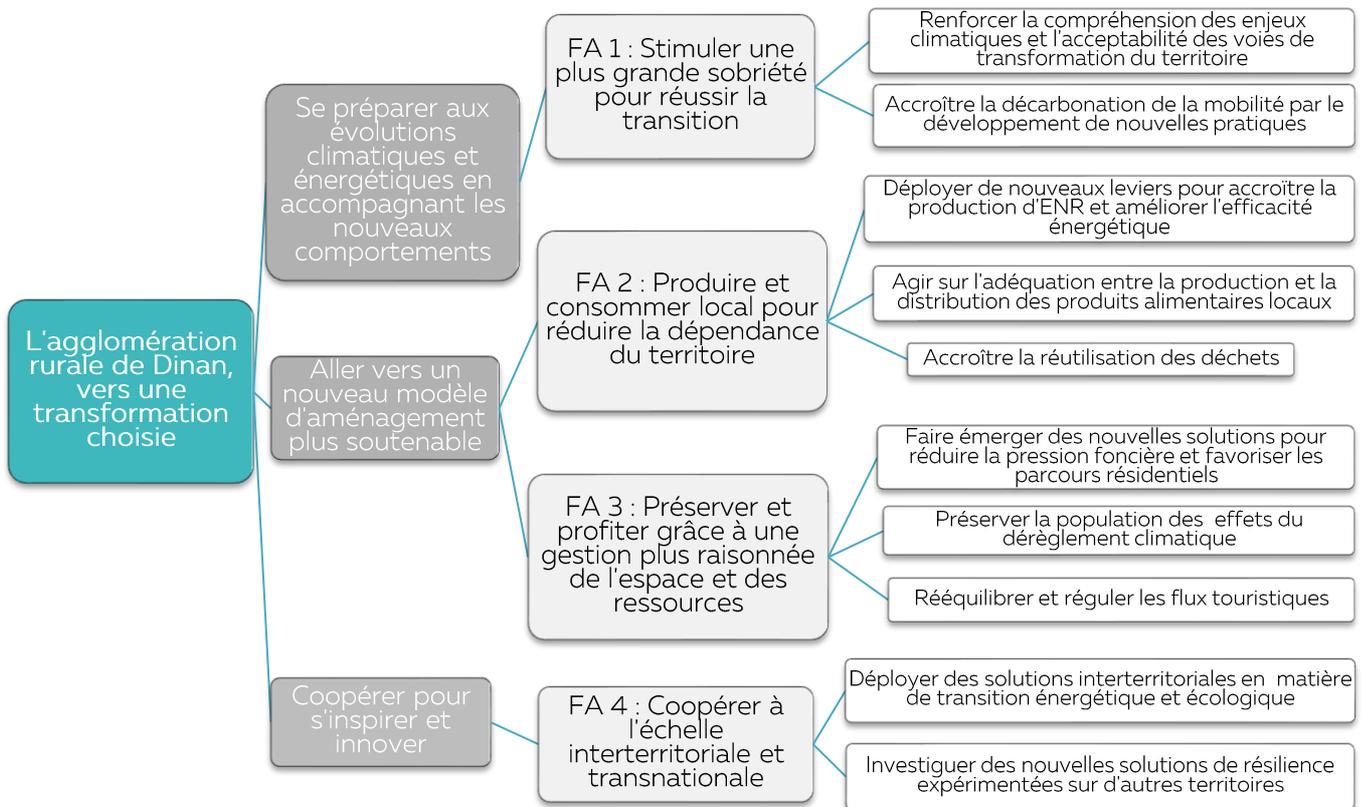
#### Une stratégie LEADER ciblée sur la transition écologique et énergétique

Le territoire dispose d'atouts certains en termes de taux d'emploi, de dynamique économique, d'attractivité mais doit répondre à de nouveaux enjeux : gestion maîtrisée de l'espace, transition agro-écologique des exploitations agricoles, mise en place d'un système alimentaire local résilient, gestion durable des ressources, plus grande autonomie énergétique, décarbonation des mobilités.

Pour cela, Dinan agglomération doit donc renforcer et accélérer son engagement dans la transition écologique et énergétique. Elle n'y parviendra que si tous les acteurs et citoyens sont convaincus et ne la subissent pas, voire même y contribuent, quel que soit leur âge, leur lieu d'habitation, leur étape de vie ou leur secteur d'activité.

La stratégie LEADER « L'agglomération rurale de Dinan, vers une transformation choisie » co-construite avec les acteurs locaux publics et privés s'organise autour de trois objectifs stratégiques :

- **OS 1. Se préparer aux évolutions climatiques et énergétiques en accompagnant les nouveaux comportements.** Il s'agira d'une part, de préparer les acteurs et citoyens aux évolutions climatiques et énergétiques et à accompagner les nouveaux comportements pour aller vers une plus grande sobriété dans l'utilisation de l'énergie et des ressources. D'autre part, l'objectif consistera à adopter de nouvelles formes de mobilité pour limiter et réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements intra territoriaux.
- **OS 2. Aller vers un nouveau modèle d'aménagement plus soutenable :** l'enjeu sera d'adapter le modèle d'aménagement tenant compte des évolutions climatiques et énergétiques, sans pour autant remettre en cause la dynamique économique, l'attractivité et la qualité de vie existante sur le territoire.
- **OS 3. Coopérer pour s'inspirer et innover :** l'ambition sera de se saisir de la coopération pour faciliter l'émergence de projets pionniers sur les champs de la stratégie locale de développement.



## L'innovation au cœur de notre candidature

### Une priorité donnée à l'émergence de projets pilotes

LEADER comme laboratoire de nouvelles solutions, nouveaux partenariats, nouvelles méthodes sur les différents champs de la stratégie en complémentarité avec l'action des autres fonds européens.

### Une nouvelle approche des questions d'acceptabilité et d'accompagnement des acteurs et citoyens dans la transition écologique et climatique

La transition ne réussira que si tous les acteurs et citoyens sont embarqués et contribuent à une plus grande sobriété. L'enjeu est que ces transformations ne soient pas subies mais deviennent bénéfiques pour tous.

### 15% de l'enveloppe dédiée à la coopération

S'inspirer de pratiques extérieures, collaborer avec des partenaires français, européens ou des pays tiers pour renouveler et améliorer nos pratiques et imaginer de nouvelles initiatives et dynamiques au service de la stratégie LEADER.

### Des modalités de mise en œuvre du programme en faveur d'une mise en réseau des acteurs et d'une émulation collective

Grille de sélection co-construite par les membres du Comité de programmation, actions de mise en réseau des porteurs de projets entre eux et avec les membres du CP, événement annuel de valorisation des projets LEADER... Une mise en réseau contribuant au développement de projets collectifs et innovants.

**Quatre fiches-actions au service de la stratégie et une fiche action transversale dédiée à l'animation et à la gestion du programme**

**Fiche-action 1 : Stimuler une plus grande sobriété pour réussir la transition**

*Obj 1 : Renforcement de la compréhension des enjeux climatiques et l'acceptabilité des voies de transformation du territoire*

- ⇒ Sensibilisation/communication/médiation/animation en matière de transition énergétique et d'alimentation saine, de consommation alimentaire locale et de lutte contre le gaspillage alimentaire
- ⇒ Actions d'expérimentation et de valorisation des résultats (projets démonstrateurs, cartographie des démarches existantes,...)

*Obj 2 : Accroissement de la décarbonation de la mobilité*

- ⇒ Renforcement de l'utilisation des modes de mobilité actives et durables : études/enquêtes, animations, informations, éducation, sensibilisation
- ⇒ Développement de nouvelles solutions de mobilité durable : études d'opportunité, diagnostic préalable, actions pilotes, expérimentations, petits aménagements en faveur de la mobilité active

Montant FEADER dédié : 625 000€ (25%)

**Fiche-action 2 : Produire et consommer local pour réduire la dépendance du territoire**

*Obj 3 : Déploiement de nouveaux leviers pour accroître la production d'EnR et améliorer l'efficacité énergétique*

- ⇒ Etudes, plan d'approvisionnement territorial bois-énergie, soutien aux actions d'énergie citoyenne, actions pilotes démonstratrices, sensibilisation et formation des acteurs à l'utilisation des éco-matériaux, actions expérimentales en faveur de l'auto-construction, structuration et valorisation de la filière bois...

*Obj 4 : Adéquation entre la production et la distribution des produits alimentaires locaux*

- ⇒ Développement des circuits-courts : structuration de la logistique de circuits-courts avec la restauration collective, déploiement des circuits-courts, valorisation des produits locaux
- ⇒ Contribution au développement de la production locale : études/diagnostics sur le foncier agricole et les nouvelles formes d'installation, projets collectifs d'implantation de producteurs, développement d'outils facilitant l'accès au foncier agricole...

*Obj 5 : Accroître la réutilisation des déchets et des rebus*

- ⇒ Amélioration de la connaissance des gisements, études d'opportunités, création, mutualisation de la collecte, des lieux de recyclage, actions pilotes...

Montant FEADER dédié : 500 000€ (20%)

**Fiche-action 3 : Préserver et profiter grâce à une gestion plus raisonnée des ressources**

*Obj 6 : Emergence de nouvelles solutions pour réduire les effets de la pression foncière et permettre les parcours résidentiels*

- ⇒ Développement de solutions pour réduire la pression foncière : outils de veille, enquêtes, études, expérimentation de nouvelles pistes de partage de foncier, sensibilisation au « Zéro Artificialisation Nette » ...
- ⇒ Amélioration des parcours résidentiels de la population : études de modèles économiques, travaux de construction, de rénovation pour des projets démonstrateurs, mise en réseau des acteurs, promotion de nouvelles formes d'habitat...

*Obj 7 : Préservation de la population des effets du dérèglement climatique*

- ⇒ Etudes, travaux de désimperméabilisation et de renaturation des sols
- ⇒ Travaux d'aménagement, équipements d'îlots de fraîcheur végétalisés, jardins/vergers partagés...

*Obj 8 : Rééquilibrage et régulation des flux touristiques*

- ⇒ Régulation des flux touristiques : études, actions de régulation (promotion, communication) ...
- ⇒ Rééquilibrage territorial des flux touristiques : développement du cyclotourisme irriguant l'ensemble du territoire, développement de boucles de randonnée, valorisation du patrimoine rural, création d'une offre touristique impliquant les habitants...

Montant FEADER dédié : 500 000€ (20%)

**Fiche-action 4 : Coopérer à l'échelle interterritoriale et transnationale**

*Obj 9 : Déployer des solutions interterritoriales en matière de transition énergétique et écologique*

*Obj 10 : Investiguer des nouvelles solutions de résilience expérimentées sur d'autres territoires*

- ⇒ Pistes de coopération identifiées sur : la mobilité décarbonée, l'alimentation locale, les énergies renouvelables (filiale bois, communautés citoyennes d'énergie), questions d'habitat

Montant FEADER dédié : 375 000€ (15%)

## Fiche-action 5 : Ingénierie du GAL LEADER

**Obj 11: Animer, mettre en œuvre et suivre la stratégie locale de développement LEADER**

- ⇒ Coordination du programme LEADER
- ⇒ Animation et suivi du programme, accompagnement des porteurs de projets
- ⇒ Suivi administratif, juridique et financier

Montant FEADER dédié : 500 000€ (20%)

### Une maquette financière à la hauteur des enjeux

Intitulé de fiche action	Total des paiements prévus sur 2023-2027		
	FEADER	Total contreparties nationales	Total du cofinancement
FA 1 : Stimuler une plus grande sobriété pour réussir la transition	625 000 €	156 250€	781 250 €
FA 2 : Produire et consommer local pour réduire la dépendance du territoire	500 000 €	125 000	625 000 €
FA 3 : Préserver et profiter grâce à une gestion plus raisonnée de l'espace et des ressources	500 000 €	125 000	625 000 €
FA 4 : Coopération interterritoriale et/ou transnationale	375 000 €	93 750	468 750 €
FA 5 : Ingénierie du GAL LEADER	500 000 €	125 000	625 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>625 000 €</b>	<b>3 125 000 €</b>

### Des modalités de mise en œuvre pour renforcer la mise en réseau des acteurs

#### La sélection des projets LEADER



- ⇒ Un comité technique, pour vérifier la pertinence et la faisabilité technique du projet
- ⇒ Un comité de programmation composé de 22 membres (10 titulaires publics et 12 titulaires privés), pour sélectionner les projets et suivre la mise en œuvre de la stratégie LEADER

#### Des nouveautés...

- ⇒ Une grille de sélection, co-construite avec les membres du comité de programmation et mettant l'accent sur la dimension innovante et la transition écologique et énergétique
- ⇒ Des focus thématiques en début de Comité avec des interventions extérieures ou de certains membres pour partager et améliorer la connaissance des acteurs sur les enjeux de la stratégie (expertise, expériences extérieures au territoire...)
- ⇒ Un système de parrainage et de kit d'accueil pour chaque nouveau membre (en cas de turn-over)
- ⇒ Un événement tous les deux ans réunissant les porteurs de projets, les membres du CP, les partenaires techniques, financiers, des porteurs de projet potentiels, visant à valoriser les projets soutenus, à capitaliser et stimuler l'émergence de nouveaux projets collectifs

### Une équipe technique, garante de la mise en œuvre de la stratégie LEADER

#### 2,2 ETP : 0,2 ETP pour la coordination, 1 ETP pour l'animation et 1 ETP pour la gestion

- ⇒ Missions de l'équipe technique : information, identification de nouveaux porteurs, accompagnement des porteurs de projet, mobilisation de l'écosystème d'acteurs propre à chaque fiche-action, mise en réseau des acteurs, stimulation de la coopération, capitalisation

#### Des nouveautés...

- ⇒ La combinaison d'un accompagnement individualisé et d'un accompagnement collectif facilitant l'émergence d'une communauté de porteurs
- ⇒ Préparation d'un kit « sur-mesure » dédié aux porteurs de projet